

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 5 (1913)
Heft: 9

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Faits divers.

La lutte contre le sweating-system.

Le sweating-system, ou système de la sueur, est la plaie économique, qui sévit surtout dans l'industrie à domicile, caractérisée par des salaires de famine et un surmenage de travail.

L'armée des travailleurs à domicile est innombrable. Pour la France seulement, elle arrive au chiffre formidable de 1,595,000, donné par l'Office du travail. Elle se compose surtout de femmes veuves, divorcées ou abandonnées et d'enfants quelquefois en bas-âge. Pour les autres pays, le chiffre est très dépassé. Au surplus, il est difficile de le connaître, car cette catégorie d'ouvriers se cache sous la honte de sa condition.

Des enquêtes sérieusement menées ont fini par dévoiler les horreurs de cet esclavage économique, et on a découvert que les salaires des malheureux astreints au sweating-system étaient dérisoires, allant de 1 franc à 75 centimes par journées de 18 et même de 20 heures de travail. Ce surmenage est d'autant plus dangereux qu'il s'exerce dans des conditions déplorables d'hygiène.

Une pareille situation a ému l'opinion publique. Par esprit de solidarité, le monde du travail a protesté et les victimes elles-mêmes ont élevé la voix : nos lecteurs connaissent la Ligue française contre le sweating-system, fondée par notre collaboratrice Mme Cladie Bonnardelle, dont les efforts généreux ont déjà donné de précieux résultats.

A notre avis, la lutte contre ce mal de notre moderne société doit prendre la forme législative, sous la poussée d'ailleurs de l'initiative privée. Il faut que l'Etat s'occupe lui-même de défendre ces travailleurs contre la rapacité des entrepreneurs, en établissant un minimum de salaire, comme cela existe en Angleterre.

Pour se renseigner sur ce sujet angoissant, on fera bien de lire l'ouvrage que vient de faire paraître, chez Alcan, M. Paul Boyaval, docteur en droit. C'est un véritable traité de la question, étayé sur une documentation abondante, sur des enquêtes personnelles. Nous ne saurions mieux faire que de conseiller de s'y reporter.

Louis Marnay.

Que sera l'avenir.

Y aura-t-il pour nos enfants du charbon, du fer... du pain ?

La préoccupation n'est point indifférente.

L'Association internationale de géologie a fait estimer les ressources totales en charbon.

Dans le rapport général qui vient de paraître, on estime à 7,397,533 millions de tonnes les res-

sources disponibles (les principales sources se trouvent aux Etats-Unis et au Canada!). La production du monde s'est élevée en 1910 à 1145 millions de tonnes !

De ce côté, il semble donc que nous puissions dormir en paix. Mais que deviendra un pays comme l'Angleterre où on prévoit l'épuisement de la richesse charbonnière dans 170 ans ?

On conçoit, dès lors, que l'on soit économie, et que l'on essaie de faire rendre au charbon toute l'énergie qu'il contient.

D'autres ont osé conjecturer une future disette de blé.

Le célèbre savant Crookes notamment (celui qui a tant contribué à la connaissance des rayons X) avait fixé à 1930 l'époque où la terre ne produirait plus assez de blé pour nourrir le milliard d'hommes qui la peuplent.

N'était-ce point là une conjecture fort inquiétante ? Nous allons vivre ces temps malheureux... Et pourtant, s'il faut avoir foi dans les dires des statisticiens, ces temps approchent. De jour en jour, les terres disponibles pour la grande culture du blé se font de plus en plus rares. Les grands pays d'exportation ne produisent en excès que le sixième du blé nécessaire à leur subsistance.

Et alors quoi ? Sans doute par le perfectionnement des méthodes agricoles, le rendement sera plus considérable, et il faut rendre hommage à l'agriculture allemande qui a augmenté le rendement d'une façon vraiment remarquable.

L'espoir dans le perfectionnement de la technique nous permet de respirer.

Quoi qu'il en soit, il est curieux de voir comment la crainte de l'avenir se manifeste à propos des richesses terrestres.

De même que nos richesses charbonnières sont limitées, nos richesses en fer le sont également.

Il y a quelques années, l'Association internationale de géologie a fait évaluer nos réserves en fer. Elle est arrivée à un total de 10 milliards de tonnes. Chiffre considérable assurément ! Mais songez donc que la production annuelle de fonte est de 60 millions de tonnes.

L'épuisement est donc chose possible, prochaine même. Que deviendra notre civilisation toute entière basée sur l'emploi du fer, quand celui-ci viendra à manquer ?

La science de l'avenir n'est donc pas sans but utilitaire ; elle a sa raison d'être plus que celle du passé, malgré les nombreux points interrogatifs.

Hungerlöhne in der Stickerei.

Ein St. Galler Fabriksticker gibt anhand von Zahltagsäckchen seinen Verdienst bekannt. Diese Zahltage fallen in die Zeit vom 19. November 1910 bis 25. März 1911 und betragen: 12 Tage: Fr. 28.65; 11 Tage: Fr. 21.15; 11 Tage: Fr. 24.35; 10 Tage: Fr. 9.80; 11 Tage: Fr. 41.45;

12 Tage: Fr. 30.—; 11 Tage: Fr. 20.65; 12 Tage: Fr. 25.30;
11½ Tage: Fr. 13.70.

Diese Summen sind das, was dem Arbeiter jeweilen ausbezahlt wurde nach Abzug des Fädlerlohnes, für Nachsticken und sonstigen Abzügen.

Im letzten Zahltag gar hat der Mann in 12 Tagen nach Abzug des Fädlerlohnes Fr. 33.55 verdient, dabei aber erhielt er Abzüge für Nachsticken und Retourware von Fr. 75.22, so dass er noch Fr. 41.67 hätte mitbringen sollen.

Bei solchen Löhnen lässt sich's schon gut leben und fett werden — bei den Aktionären der Stickereifabriken natürlich.

Les fillettes dans les verreries en France.

Le camarade Monnier, secrétaire général de la Fédération du verre, nous trace une relation vraiment navrante de ce qu'il a vu dans une verrerie du Sud-Est où sont employées des fillettes. On sait que les maîtres de verreries ont beaucoup de difficultés à recruter des jeunes apprentis, et que le métier de verrier, dangereux et épuantant, est déserté par les ouvriers. C'est surtout là que la machine, une fois mise au point et adaptée aux besoins de la fabrication, rendra des services en affranchissant l'ouvrier d'une tâche exténuante.

Mais l'utilisation de la machine se fait lentement. Certains patrons, pour suppléer à l'absence de main-d'œuvre, ont fait appel à des jeunes filles.

Dernièrement, écrit Monnier, je lus dans un journal de Lyon l'annonce suivante:

«Il est demandé des jeunes filles pour travail facile en verrerie; on gagne de suite». Quelques jours après j'eus la douleur navrante de constater que dans plusieurs verreries, la majorité des aides verriers étaient des fillettes.

Les patrons vont-ils, cette fois, invoquer que c'est pour l'apprentissage qu'ils occupent des fillettes en verrerie?

Oui, j'ai vu des fillettes de 11 à 18 ans travailler aux fours, et si ce travail est pénible pour les garçons, il est meurtrier pour des fillettes. J'ai vu ces petites tenant les moules, accroupies dans les trous, ayant de la boue jusqu'aux chevilles, respirant constamment la vapeur des socs mouillés et empuantis qui servent à refroidir les moules.

Je les ai vues courir aux fours, à l'arche pour y porter refroidir les flacons. Je les ai vues détacher des flacons, et j'ai vu, oh! pitié, des jeunes filles sur les places de duchesses réchauffant les parois près des cornues.

Quel âge avaient-elles? On ne saurait le dire! Et toutes ces fillettes, mères de demain, si toutefois la mort ne les a pas touchées avant, sont au travail éreintant des fours, respirant à peine, accomplissant les travaux qui tuent les hommes les plus robustes.

Ces pauvres fillettes travaillent tout habillées, la pudeur leur dictant d'être décentement vêtues; mais, entendez bien, moralistes bourgeois, travaillent, coudoient des jeunes gens qui sont, et cela se comprend vu la chaleur des fours, à demi-nus.

Des fillettes de verreries, il n'en est pas autour des fours; celui qui connaît toutes les conséquences du métier ne voudrait pas que ses filles soient à la verrerie; il faudrait vraiment, en effet, que ceux-ci n'aient pas leurs enfants, et on sait que la classe ouvrière les aime trop pour les voir souffrir.

Mais les parents de ces fillettes ne les aiment pas moins, et c'est parce que trompés par l'annonce du travail facile, où l'on gagne de suite, qu'ils les ont confiées aux fours des verreries.

Et Monnier termine son récit en adjurant les Syndicats de faire cesser pareil abus.

Littérature.

Nous recommandons tout spécialement aux Fédérations syndicales et aux syndicats de s'abonner aux *Annales de la Régie directe*, revue internationale. Dans les *Annales de la Régie directe*, éditées à Genève par le professeur Edgard Milhaud, nous trouvons signalés au jour le jour, pour la Suisse comme pour les autres pays, les faits les plus intéressants concernant le municipalisme.

Parmi les revues qui, aux chercheurs et aux curieux des questions économiques, présentent des documents sérieux, rigoureusement scientifiques et inédits, la revue des *Annales de la Régie directe* est une des meilleures.

...Dans tous les numéros, des études, des chroniques sur le mouvement social, sur les essais de régies directes dans toutes les nations, apportent aux lecteurs des *Annales de la Régie directe* les plus précieux renseignements. Cette revue est destinée à avoir le plus grand succès: nous la recommandons une fois de plus à nos amis et camarades.

Prix de l'abonnement 10 fr. pour une année. Adresser les commandes à l'*Administration des Annales de la Régie directe*, 6, rue Pecolat, à Genève.

* * *

En plein vol. Vision socialiste. Par *Albert Quantin*. 1 vol. in-18, chez Lemerre. Les militants du Socialisme n'ont pas besoin de réconfort. Mais quelques-uns hésitent devant une vision incertaine de l'avenir. Qu'ils lisent ce livre, les uns et les autres. Dans ce joli voyage, les premiers trouveront de la joie, les autres des raisons de fixer leurs espérances. Un rêve, une Utopie! Non pas. Un tableau appuyé de preuves si certaines, qu'il apparaît comme la réalité. De la Justice, de l'Amour, du Bonheur, de la Beauté; ce qui nous attend demain, si nous le voulons.

Union suisse des fédérations syndicales.

Quittance.

Collecte pour les syndicats de Serbie et de Bulgarie.

Société suisse du personnel des locomotives, sections: Bellinzona fr. 67.—, Brigue 13.—, Fribourg 25.—, Rhin 26.50, Romanshorn 30.—, Zurich 100.—	Fr. 261.50
Quittance du 30 juin 1913	» 2662.—
Total	Fr. 2923.50

Collecte pour les ouvriers teinturiers.

Fédération des ouvriers coiffeurs	Fr. 20.—
» » tailleur et tailleuses	150.—
» » ouvr. de l'industrie horlogère	300.—
» » auxil. des arts graph.	100.—
» » sur métaux	500.—
» » sur bois	500.—
Société suisse du personnel des locomotives	100.—
Fédération des ouvriers du bâtiment	100.—
Union suisse des lithographes	150.—
Schweiz. Typographenbund	300.—
Société des ouvr. de la voirie, Zurich	10.—
Total	Fr. 2230.—

Berne, le 30 septembre 1913.

J. Degen, caissier.

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne